

FORMATION

LA VITICULTURE GRANDEUR NATURE

Du 25 septembre 2024 au 30 avril 2025

PROGRAMME



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation **“Viticulture grandeur nature”** est organisée par **Ver de terre Production et l’association Arbre et Paysage 32 (AP32)**. Se déroulant **sur huit mois**, elle fait intervenir un panel large de formateurs(rices), d’expert(e)s et de viticulteurs(rices) sur des thématiques en lien avec la conduite de la vigne.

Face aux pressions environnementales et sociales, le monde agricole est en transition et les viticulteurs(rices) sont amenés à faire évoluer leurs pratiques. Vous êtes de plus en plus nombreux à souhaiter pratiquer **l’agroécologie** sur vos domaines, exprimant un besoin accru de formation.

La formation “Viticulture grandeur nature” vous permettra de vous **appropriier les techniques de productions agroécologiques** dans l’objectif de réussir et de **pérenniser votre installation/tr.**

La formation se déroule du 25 septembre 2023 au 30 avril 2024.

Elle **regroupe un public de participants ayant un projet d’installation ou installé dans toute la France** et est réalisée **entièrement à distance** via deux modalités :

- Des parcours de **e-learning** où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu’un forum pour échanger avec les formateurs(rices) et les autres participant(e)s.
- Des **classes virtuelles**, pour échanger avec les formateurs(rices) et des professionnel(le)s expert(e)s qui répondront à toutes vos questions. Ces visioconférences auront lieu le jeudi de 18h à 20h

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous transmettre les savoirs et les connaissances théoriques ainsi que leur application pratique permettant de mettre en place des systèmes de cultures durables et productifs, selon les méthodes agroécologiques.

Les compétences visées par la certification RS5971 sont : analyser la santé et le potentiel de fertilité d’un sol agricole en s’appuyant sur des indicateurs, des outils de diagnostic et de mesures ; identifier et analyser les solutions techniques disponibles

issues de l'agroécologie ; définir et caractériser la mise en œuvre des solutions choisies ; suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques.

> **Décrire et expliquer les fondamentaux de l'agroécologie et du sol vivant, et les grands processus qui sous-tendent la fertilité des écosystèmes viticole.**

> **Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs, des outils de diagnostic et de mesures**

> **Être capable d'identifier et d'analyser des pratiques agroécologiques viticoles et de caractériser leur mise en œuvre en fonction de son système (objectifs de production, équipements...)**

> **Situer la plante, au cœur du système de production par la physiologie et ses capacités de réactions aux pratiques viticoles afin de réduire l'impact des maladies sur le vignoble et d'optimiser les productions.**

> **Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs visuels, environnementaux, économiques et sociaux**

> **Décrire les postes clefs d'une stratégie d'entreprise cohérente en lien avec ses objectifs de production et de commercialisation.**

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation "**Viticulture grandeur nature**" s'adresse à tous et souhaite former agriculteurs(rices), porteurs(ses) de projet, technicien(e)s et conseillers viticoles.

La formation s'adresse à un **public national**.

Chaque candidature à la formation est étudiée par Mélodie Rolland, responsable pédagogique de la formation. Pour pouvoir être accepté(e) en formation, le candidat(e) :

- doit être installé(e)
- **OU** porteur ou porteuse de projet agricole sous 2 ans (installation, salarié(e) agricole, conseiller(ère), technicien(ne), etc)
- **OU** être titulaire d'un [diplôme agricole](#) (CAPA, BPREA, BTS, etc.)

Il n'y a pas de prérequis à la formation.

Les stagiaires doivent être en mesure d'utiliser des **outils informatiques de base** (ZOOM pour les visioconférences, micro et caméra, réception et envoi d'emails, téléchargement et envoi de fichiers pdf, photo etc.).

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :

Il est très vivement conseillé de [nous contacter avant toute inscription](#) car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap. Votre référent handicap : Sarah Bousslaïre – sarah.bousslaïre@verdeterreprod.fr

Délais d'inscription : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 septembre 2023. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation, ainsi qu'un guide d'utilisation de la plateforme.

Les parcours de **e-learning** sont disponibles sur notre plateforme en ligne et sont composés de ressources pédagogiques (courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc.). Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Ces parcours sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation où l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation.

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. Une animatrice est disponible par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants lors de la classe virtuelle. Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique : melodie.rolland@verdeterreprod.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 28 classes virtuelles. Il est obligatoire d'assister à **80% des classes virtuelles, soit 23 classes virtuelles**.

Les absences aux classes virtuelles doivent être exceptionnelles et justifiées par mail au responsable de la formation plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Certification et examens

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle [RS5971 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole"](#).

A ce titre, vous vous êtes engagé à vous présenter à deux temps d'examens qui font partie intégrante du parcours de formation et permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Les compétences évaluées par le référentiel de certification sont :

- C1 : Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs et des outils de diagnostic.
- C2 : Identifier et analyser les solutions techniques disponibles issues de l'agroécologie.
- C3 : Définir et caractériser la mise en œuvre de techniques en agroécologie en exposant les moyens à mobiliser.
- C4 : Suivre la mise en place des techniques et des optimisations agroécologiques en utilisant des indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.
- C5 : Savoirs associés

<i>N° d'examen</i>	<i>Compétences évaluées</i>	<i>Modalités d'examen</i>
Examen 1	C1 C2	Diagnostic de sol à partir de photos et d'éléments fournis. Questions ouvertes, questions fermées.
Examen 2	C3 C4 C5	Questions ouvertes, questions fermées. QCM final sur l'ensemble des thématiques de la formation (C5)

Un **certificat** de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.

INTERVENANTS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par Mélodie Rolland, responsable pédagogique de Ver de terre Production et par des intervenant(e)s extérieur(e)s possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier.

Alain Canet: Formateur, il est intervenant de l'association Arbre et Paysage 32 et mène à travers elle la réalisation de projets d'aménagement partout en France.

Isabella Tomasi: Ingénieure agronome et microbiologiste, accompagne des producteurs en agroécologie pour appliquer les parcours techniques de la régénération des sols. Ces solutions vont des parcours techniques à la validation de leurs effets sur les équilibres Redox-pH-CE dans les sols.

Konrad Schreiber: Président de "La Belle Vigne" pour relever le défi d'une vigne autofertile, productive, productrice de biodiversité, séquestrant du carbone, et proposant une sortie des pesticides via les sols vivants, couverts et la mise en place des techniques d'oxydo-réduction

Hervé Coves: Spécialiste des plantes et des champignons, il forme et accompagne les agriculteurs chez Arbre et Paysage 32.

Marc André Selosse: Biologiste spécialisé en botanique et mycologie. Fin spécialiste de la symbiose des champignons et des plantes. professeur du Muséum national d'histoire naturelle à Paris 3, au sein de l'Institut de systématique, évolution, biodiversité, où il dirige l'équipe *Interactions et évolution végétale et fongique*. Il dirige aussi des équipes de recherche à l'étranger.

Marceau Bourdarias: Enseigne depuis plus de 15 ans une taille douce de la vigne qui tire sa force du lien entre connaissances empiriques et scientifiques.

François Dargelos: Viticulteur et formateur au CFPPA viticole du Gers, il protège et enrichit le sol de ses vignes par l'utilisation de différentes couvertures végétales depuis maintenant plus de 15 ans.

Johanna Villenave-Chasset: Docteure en entomologie et écologie du paysage, elle est l'auteure du livre « Biodiversité fonctionnelle » paru chez La France Agricole.

Pierre Sanchez: Oenologue consultant au sein de l'entreprise Duo oenologie .

Florian Beck Hartweg: Vigneron alsacien passionné par la vie des sols et la biodiversité. Il consacre une bonne partie de son temps à la vie collective du vignoble alsacien (Université des Grands Vins, Vignerons Indépendants, Confédération Paysanne entre bien d'autres engagements).

Robin Euvrard: Ingénieur agronome, vigneron en Muscadet. Formateur au sein de la société **ECO-DYN** et de la corporation **Architectes du vivant**

Marie Pierre Lacoste: Accompagne les viticulteurs dans la mise en place d'une conduite de la vigne innovante, durable et productive grâce à la taille physiologique, les engrais verts et la phytothérapie.

Valentin Morel: Vigneron jurassien auteur du livre "un autre vin". Valentin met un point d'honneur à redonner du sens et de la valeur au travail des vignes.

L'Atelier paysan: Coopérative qui accompagne les agriculteurs et agricultrices dans la conception et la fabrication de machines et de bâtiments adaptés à une agroécologie paysanne.

Lilian Bauchet: Vigneron dans le Beaujolais, il crée l'association "vitis batardus liberata" qui vise à diffuser la connaissance des « hybrides ». Et à porter le débat « philosophique » autant que technique soulevé par ces variétés résistantes sur la place publique.

Benjamin Pierru: nutritionniste végétal spécialisé dans la fertilisation des plantes et les amendements du sol, il apporte des conseils pour améliorer la fertilité des sols.

Margot Archambeau: Ingénieure conseil en fertilité des sols au sein de Celesta Lab, laboratoire d'analyse, d'étude et de conseil en biologie des sols et valorisation des produits organiques.

Maxime Pourveur: Formateur au sein de la Corporation initiée par Marceau Bourdarias, Architecte du vivant, qui accompagne les viticulteurs dans la mise en place d'une conduite de la vigne innovante, durable et productive.

Mélanie et Aymeric Hilaire: Fort de leurs vingt ans de pratiques professionnelles, Aymeric et Mélanie accompagnent les projets d'installation, de la réflexion à la mise en œuvre : achat du foncier, diagnostic de l'exploitation, conseils techniques, suivi des vins...

CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les **parcours e-learning (EL)** sont accessibles à la date renseignée et disponible à vie par la suite. Pour chaque parcours, un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire.

Les **classes virtuelles (CV)** ont lieu les **jeudi et débutent à 18h00**. Un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire à la fin de chaque classe virtuelle.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

FORMATION

La viticulture grandeur nature.

Durée totale de **90 heures trentes** dont :

- 6 parcours e-learning d'une durée totale de 27 heures 30 minutes
- 28 classes virtuelles d'une durée totale de 56 heures
- 7 heures d'examens

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

Format	Date	Intitulé	Intervenant
MODULE 1 : Enjeux et fondamentaux de l'agroécologie			
EL	25/09/2024	Agroécologie : initiation (4h30)	
<i>Identifier les maux de l'agriculture ; comprendre les enjeux de l'agroécologie ; identifier les principes de l'agroécologie</i>			
EL	25/09/2024	Agroforesterie : une introduction (3h00)	
<i>Ecologie et physiologie de l'arbre. Principes d'aménagement agroforestier.</i>			
EL	25/09/2024	Agroécologie: perfectionnement (10h00)	
<i>Comprendre le fonctionnement des sols, des plantes en lien avec les microorganismes et pédofaune</i>			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
CV	10/10/2024 18h-20h	Présentation de la formation Présentation des stagiaires et des projets	Mélodie Rolland
Module 2 : Comprendre son sol pour déterminer son potentiel			
EL	17/10/2024	Diagnostiquer la santé des sols : la boîte à outils (2h30)	
<i>Connaître les principaux indicateurs pour diagnostiquer son sol</i>			
CV	17/10/24 18h-20h	Sols vivants et paramètres de la vitalité	Konrad Schreiber
CV	24/10/24 18h-20h	Les différents outils d'analyse de terre	Benjamin Pierru
<i>Suivre la fertilité de ses parcelles</i>			
CV	31/10/24 18h-20h	Améliorer le fonctionnement biologique du sol par les apports organiques	Margot Archambeau
<i>Comment choisir le bon produit organique en fonction de ses analyses de terre?</i>			
CV	07/11/24 18h-20h	Mycorhizes en vigne : une symbiose invisible mais essentielle	Marc André Selosse
<i>Favoriser la mycorhization des vignes</i>			
CV	14/11/24 18h-20h	Plantes bio-indicatrices	Didier de la Porte
<i>Liens entre présence des végétaux et nature du sol</i>			
CV	21/11/24 18h-20h	Atelier de mise en commun	Robin Euvrard
<i>établir un diagnostic pour adapter ses pratiques, faire des choix en fonction de son projet.</i>			
Module 3 - La vigne et la production végétale			
EL	28/11/24	Observer, comprendre et tailler la vigne (5h30)	
<i>Être capable d'observer sa plante au cours de la saison, de connaître sa morphologie et d'en comprendre les fonctions physiologiques</i>			
CV	28/11/24 18h-20h	Génétique et système racinaire	Marceau bourdarias
<i>Comprendre l'importance de la qualité du système racinaire pour la pérennité de la plante</i>			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
CV	05/12/24 18h-20h	Physiologie végétale et flux de sève	Maxime Pourveur
<i>Comprendre la circulation des flux de sèves dans la vigne.</i>			
CV	12/12/2024	taille physiologique	Marie Pierre Lacoste
<i>Fonctionnements et spécificités physiologiques hormonales et énergétiques</i>			
CV	19/12/24 18h-20h	Atelier de travail individuel	Robin Euvrard
<i>Exemples tirés de notre base de données ou apportés par les stagiaires</i>			
Module 4 : Envisager la transition opérationnelle de son vignoble			
CV	09/01/25 18h-20h	Les couverts végétaux en viticulture	François Dargelos
<i>Choisir les modalités de destruction des couverts végétaux (choix de la date, de l'outil, gestion des résidus)</i>			
CV	16/01/25 18h-20h	Protection de la vigne : mildiou et oïdium	Hervé Covès
<i>repérer la présence de maladies telles le mildiou, et l'oïdium pour agir en amont.</i>			
EL	23/01/25	Analyse de sève (2h00)	VDT
<i>savoir prélever et définir une analyse de sève</i>			
CV	23/01/25	Fertilité et azote	Margot Archambeau
<i>Mon produit organique libère-t-il ou immobilise-t-il de l'azote, comment anticiper la faim d'azote?</i>			
CV	30/01/25 18h-20h	Construction d'outils pour la vigne	L'atelier paysan
<i>démarche collective autour des outils autoconstruits : comment s'y prendre, quelles compétences, se projeter dans l'adaptation des outils pour qu'ils répondent au mieux aux pratiques fines de chacun.</i>			
CV	06/02/25 18h-20h	Alternative biologique aux pesticides : s'appuyer la biodiversité fonctionnelle	Johanna Villenave Chasset
<i>Favoriser la biodiversité dans ses vignes.</i>			
CV	13/02/25 18h-20h	Agroforesterie en viticulture	Alain Canet

Format	Date	Intitulé	Intervenant
<i>Mettre en oeuvre et entretenir un système agroforestier</i>			
EXAM 1 3h30	Principes agronomiques Pratiques agrémentées et dégradantes des sols Diagnostic d'un sol sur la base de photos fournies Choix de pratiques pour la plantation d'une parcelle		
CV	20/02/25 18h-20h	Modèle d'un vignoble agroécologique	Florian Beck Hartweg
<i>Retrouver un équilibre afin de limiter les traitements</i>			
CV	27/02/25 18h-20h	Une histoire populaire du métier de vigneron	Valentin Morel
<i>comprendre l'impact sur la plante des opérations d'ébourgeonnage, épamprages, rognage, palissages et de les piloter précisément...</i>			
CV	06/03/25 18h-20h	Viti Pastoralisme: une nouvelle approche du désherbage	Mélanie et Aymeric Hilaire
<i>Comprendre les intérêts et les enjeux du vitipastoralisme sur son exploitation. Adapter ses pratiques, ses parcelles et son exploitation à cette technique (clôture, période de pâturage...).</i>			
CV	13/03/25	Les travaux en vert d'été: palissage et vendanges en vert	Marceau Bourdarias
<i>Conduite des processus de production dans l'agroécosystème. indicateurs pour agir en fonction de son projet.</i>			
CV	20/03/25 18h-20h	les microbiomes de la vigne et du sol en lien avec le potentiel redox	Isabella Tomasi
<i>Comprendre et optimiser les microbiomes de la vigne et du sol.</i>			
CV	27/03/25 18h-20h	Atelier de travail collectif	Mélanie et Robin Euvrard
Activités <i>-Exemples tirés de notre base de données ou apportés par les stagiaires.</i>			
Module 5 : Valorisation de sa production			
CV	03/04/25 18h-20h	LES CLÉS DE RÉUSSITE D'UN PROJET D'INSTALLATION / RECONVERSION	Mélanie et Aymeric Hilaire
<i>traduire les connaissances en itinéraire technique</i>			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
CV	10/04/25 18h-20h	Cépages Hybrides	Lilian Bauchet
<i>repenser la sélection des cépages résistants</i>			
CV	17/04/25 18h-20h	Vinification douce: regard de l'oenologue	Pierre Sanchez
<i>Maîtriser les facteurs essentiels qui conditionnent l'élaboration des vins et la typicité des cuvées</i>			
CV	24/04/25 18h-20h	Vinification douce: regard du vigneron	Mélanie et Aymeric Hilaire
<i>Être en capacité de faire des choix sur son projet de vinification, sur les plans organisationnels et techniques</i>			
EXAM 2 3h30	Techniques de production agroécologique Indicateurs de durabilité économique, environnementale et sociale QCM (Questionnaire à choix multiples) final Questions fermées sur l'ensemble des thématiques abordées dans la formation		
CV	30/04/25 18h-20h	Bilan de fin de formation	Mélodie et Robin
<i>Quelles applications concrètes dans vos pratiques dans ce qui a été vu lors de la formation ?</i>			

TARIFS ET FINANCEMENT

Quel que soit le mode de financement, **25€ TTC de frais de dossier** sont à régler à l'inscription.

Agriculteur cotisant à la MSA

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 500 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA 2024 et 2025, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à 2 500 € TTC.

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole VIVEA de 2024 et 2025, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Pour les personnes en parcours à l'installation, vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de bénéficier d'une prise en charge par le fonds Vivéa :

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître)

Financement avec vos droits CPF

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 250 € TTC.

Cette formation vous délivre une certification professionnelle reconnue par l'État, vous pouvez donc utiliser vos droits à la formation disponibles sur votre compte personnel de formation (CPF) pour financer cette formation. Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif).

Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.

Par ailleurs, depuis le 1er mai 2024, pour toute formation financée par le CPF, un reste à charge de 100€ vous sera demandé lors de votre inscription sur le site "moncompteformation.fr".

Salariés agricoles et non agricoles

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 2 250 € TTC.

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, le coût d'inscription à cette formation s'élève à 1 600 € TTC.

Un paiement mensualisé est possible, contactez-nous à ce sujet.